



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maisons individuelles

Question écrite n° 41580

## Texte de la question

M. Jean-Louis Bianco attire l'attention de Mme la ministre du logement à propos des mutations de propriétés de maison. Alors que la crise économique atteint le secteur de l'immobilier en ville comme dans les zones rurales, il souhaite connaître quel est en France, le total des mutations de maisons qui ont eu lieu dans les communes en 2008 selon la répartition suivante : communes de moins de 400 habitants ; communes entre 400 et 999 habitants ; communes entre 1 000 et 1 999 habitants ; communes entre 2 000 et 9 999 habitants ; communes entre 10 000 et 49 999 habitants ; communes entre 50 000 et 200 000 habitants.

## Texte de la réponse

Les informations contenues dans la base de données Perval permettent d'apporter la réponse suivante, sous la forme d'un tableau présentant le nombre de mutations de propriétés de maisons en fonction de la répartition des communes demandées :

POPULATION	NOMBRE de références	POURCENTAGE
Moins de 400 habitants	15 681	10
400 à 999 habitants	24 160	15
1 000 à 1 999 habitants	23 593	14
2 000 à 9 999 habitants	55 967	34
10 000 à 49 999 habitants	31 717	19
50 000 à 200 000 habitants	13 555	8
Ensemble	164 673	100

Le nombre de transactions enregistrées dans la base de données Perval en 2008 sur le marché des maisons anciennes selon le nombre d'habitants en 2006 par commune.

La base Perval est une base notariale qui recense les transactions de logements réalisées hors Île-de-France. Elle concerne donc les 86 départements de province, la Corse et les départements d'outre-mer. Elle est alimentée par les études notariales sur la base du volontariat, les actes étant fournis par plus de 78 % des offices notariaux de province. Une maison est réputée « ancienne » si la mutation n'est pas soumise, même partiellement, à la TVA. La réponse apportée sous la forme du tableau ci-dessus ne tient compte que des mutations de maisons anciennes, les données concernant les maisons neuves constituant un échantillon trop

faible pour être représentatif. Pour la région Île-de-France, les données contenues dans la base BIEN permettent d'apporter la réponse suivante, sous la forme du tableau ci-dessous, présentant le nombre de mutations en fonction de la répartition des communes demandées :

POPULATION	NOMBRE de transactions	%	NOMBRE de ventes (estimation)	%
Moins de 400 habitants	477	2	668	2
400 à 999 habitants	1 846	6	2 567	6
1 000 à 1 999 habitants	1 742	5	2 396	5
2 000 à 9 999 habitants	8 450	27	11 782	27
10 000 à 49 999 habitants	14 490	46	20 200	46
50 000 à 200 000 habitants	4 614	15	6 296	14
Plus de 200 000 habitants (Paris)	138	0	175	0
Ensemble	31 757	100	44 084	100

Volume de ventes de maisons en Île-de-France en 2008 par tranche de taille de commune, selon la population totale des communes au premier janvier 2006 : nombre de références dans la base BIEN pour l'année 2008 (la collecte n'étant pas terminée) ; estimation du nombre de transactions réellement intervenues, estimation réalisée à partir d'un sondage exhaustif auprès de toutes les études d'Île-de-France et recensant le nombre d'actes qu'ils réalisent mois après mois.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Bianco](#)

**Circonscription :** Alpes-de-Haute-Provence (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41580

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Logement et urbanisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2009, page 1247

**Réponse publiée le :** 27 juillet 2010, page 8347